

F. Ripoll, *la Méditerranée d'Ovide* :

Bibliographie sélective

- ANDRE J., 1968, *Ovide. Tristes*, Paris, Les Belles Lettres (rééd. 1987).
- ANDRE J., 1977, *Ovide. Pontiques*, Paris, Les Belles Lettres (rééd. 1993).
- ANDRE J.-M. & BASLEZ F., *Voyager dans l'Antiquité*, Paris, Fayard, 1993.
- BOYANCE P., 1953, "Le voyage du lettré romain en Grèce », *L'Information Littéraire*, p. 137-143.
- CLAASSEN J.-M. 1999, *Displaced Persons : The Literature of Exile from Cicero to Boethius*, Madison, University of Wisconsin Press.
- CLAASSEN J. -M. 2008, *Ovid Revisited : the Poet in Exile*, Londres, Duckworth.
- DE SAINT-DENIS E., 1935, *Le rôle de la mer dans la poésie latine*, Paris, Klincksieck.
- GAERTNER J. F. 2005, *Ovid. Epistulae ex Ponto, Book I. Edited with Introduction, Translation and Commentary*, Oxford, Oxford University Press.
- GALASSO L. 1995, *P. Ovidii Nasonis Epistularum ex Ponto Liber II*, Florence, Le Monnier.
- INGLEHEART J., 2006, "Tristia 1.2 : High Drama on the High Seas", *Greece & Rome* 53, p. 73-91.
- LAMARQUE H., 1972, "Remarques sur la tempête des *Tristes* », *Pallas* 19, p. 75-89.
- MCGOWAN M. 2009, *Ovid in Exile : Power and Poetic Redress in the Tristia and Epistulae ex Ponto*, Leyde, Brill.
- RAWSON E., 1985, *Intellectual Life in the Late Roman Republic*, Baltimore, Johns Hopkins Univ. Press.
- TISSOL G. 2014, *Ovid. Epistulae ex Ponto, Book I*, Cambridge, Cambridge University Press.
- TOLA E. 2004, *La métamorphose poétique chez Ovide : Tristes et Pontiques*, Louvain-Paris-Dudley MA, Peeters.
- VIDEAU-DELIBES A. 1991, *Les Tristes d'Ovide et l'épigramme romaine. Une poétique de la rupture*, Paris, Klincksieck.
- WILLIAMS G. D. 1994, *Banished Voices : Readings in Ovid's Exile Poetry*, Cambridge, Cambridge University Press.

F. Ripoll, *la Méditerranée d'Ovide* : textes

1) *Tr.*, I, 4, 17-20 :

*Quod nisi mutatas emiserit Aeolus auras,
in loca iam nobis non adeunda ferar ;
nam procul Illyriis laeua de parte relictis
interdicta mihi cernitur Italia.*

«Si Eole n'envoie pas d'autres vents, je vais être porté vers des lieux où je ne dois pas aller ; car, laissant au loin sur la gauche l'Illyrie, je vois l'Italie qui m'est interdite ».

2) *Tr.*, I, 11, 3-8 :

*Aut haec me, gelido tremere cum mense decembri,
scribentem mediis Adria uidit aquis,
aut, postquam bimarem cursu superauimus Isthmon,
alteraque est nostrae sumpta carina fugae.
Quod facerem uersus inter fera murmura ponti,
Cycladas Aegaeas obstupuisse puto.*

«Ou bien c'est l'Adriatique qui m'a vu écrire ces lettres au milieu de ses eaux, tremblant au mois glacé de décembre, ou bien je l'ai fait après avoir franchi l'Isthme des deux mers, et pris pour mon exil un autre navire. Que je puisse faire des vers parmi les grondements furieux de la mer, voilà qui, je crois, a frappé de stupeur les Cyclades ».

3) *Tr.*, I, 10, 15-21 :

*Quae simul Aeoliae mare me deduxit in Helles
et longum tenui limite fecit iter,
fleximus in laeuum cursus et ab Hectoris urbe
uenimus ad portus, Imbra terra, tuos.
Inde leui uento, Serynthia litora nacta,
Threiciam tetigit fessa carina Samon ;
saltus ab hac contra breuis est Tempyra petenti.*

« Dès qu'il m'eut conduit dans la mer d'Hellé l'Eolienne et eut tracé l'étroit sillon d'une longue route, nous détournâmes notre course vers la gauche et, nous éloignant de la ville d'Hector, nous parvinmes dans ton port, terre d'Imbros. De là, poussée par un vent léger au

rivage de Sérynthos, sa carène fatiguée toucha Samos de Thrace ; de celle-ci, brève est la traversée jusqu'à Tempyra qui lui fait face ».

4) *Pont.*, IV, 5, 5-6 :

Cum gelidam thracem et opertum nubibus Haemum

Et maris Ionii transieritis aquas,

Luce minus decima dominam uenietis in urbem...

«Quand vous aurez traversé la Thrace et l'Hémus couvert de nuages, et les eaux de la mer ionienne, vous arrivez en moins de dix jours à la ville souveraine ».

5) *Tr.*, I, 2, 77-80 :

Nec peto, quas quondam petii studiosus, Athenas,

oppida non Asiae, non loca uisa prius;

non ut Alexandri claram delatus in urbem

delicias uideam, Nile iocose, tuas.

»Je ne vais pas à Athènes, où j'allai jadis, étudiant, ni dans les villes d'Asie, ni dans les lieux autrefois visités ; je n'ai pas pour but d'aborder à la célèbre ville d'Alexandrie pour y voir, Nil facétieux, tes délices ».

6) *Pont.*, II, 10, 21-34 :

Te duce magnificas Asiae perspeximus urbes,

Trinacris est oculis te duce uisa meis ;

uidimus Aetnaea caelum splendescere flamma,

subpositus monti quam uomit ore gigans

Hennaeosque lacus et olentia stagna Palici,

quamque suis Cyanen miscet Anapus aquis.

Nec procul hinc nympa est quae, dum fugit Elidis amnem,

tecta sub aequorea nunc quoque currit aqua.

Hic mihi labentis pars anni magna peracta est.

Et quota pars haec sunt rerum quas uidimus ambo,

te mihi iucundas efficiente uias,

seu rate caerulas picta sulcauimus undas,

essedam nos agili siue tulere rota.

« Sous ta conduite j'ai contemplé les magnifiques cités d'Asie, sous ta conduite j'ai vu la Trinacrie de mes yeux ; nous avons vu le ciel resplendir des flammes de l'Etna, que vomit la

bouche du géant enseveli sous la montagne, les lacs d'Henna et le marais fétide de Palicus, et Cyané à qui l'Anapus mêle ses eaux. Non loin se trouve la nymphe qui, fuyant le fleuve d'Elide, court encore de nos jours sous cachée sous les eaux de la mer. J'ai passé là une grande partie d'une année écoulée. Et ce n'est qu'une petite partie de ce que nous avons vu tous deux, tandis que tu me rendais le voyage agréable, soit que nous sillonnions les ondes azurées sur un vaisseau bariolé, soit qu'un char nous transportât d'une roue rapide ».

7) *Pont*, II, 10, 39-40:

*Est aliquid casus pariter timuisse marinos
iunctaque ad aequoreos uota tulisse deos.*

« C'est quelque chose d'avoir redouté ensemble les périls de la mer, d'avoir adressé des vœux communs aux dieux marins »

8) *Pont.*, I, 3, v. 61-80 :

*I nunc et ueterum nobis exempla uirorum
qui forti casum mente tulere refer
et graue magnanimi robur mirare Rutuli
non usi reditus condicione dati.
Zmyrna uirum tenuit, non Pontus et hostica tellus,
paene minus nullo Zmyrna petenda loco.
Non doluit patria Cynicus procul esse Sinopeus,
legit enim sedes, Attica terra, tuas.
Arma Neoclides qui Persica contudit armis
Argolica primam sensit in urbe fugam.
Pulsus Aristides patria Laecedaemona fugit,
inter quas dubium quae prior esset erat.
Caede puer facta Patroclus Opunta reliquit
Thessalicamque adiit hospes Achillis humum.
Exul ab Haemonia Pirenida cessit ad undam
quo duce trabs Colcha sacra cucurrit aqua.
Liquit Agenorides Sidonia moenia Cadmus,
Poneret ut muros in meliore loco.
Venit ac Adrastum Tydeus Calydone fugatus
Et Teucrum Veneri grata recepit humus.*

”Va maintenant, et cite nous des exemples de grands hommes du passé qui ont supporté l’exil avec force d’âme, et admire la mâle fermeté du magnanime Rutilius, qui n’a pas usé de la permission du retour à lui accordée. C’est Smyrne qui a gardé ce héros, et non le Pont et une terre hostile, Smyrne peut-être moins enviable qu’aucun autre lieu. Il ne s’affligea pas d’être loin de sa patrie, le Cynique de Sinope, car il te choisit pour séjour, terre d’Attique. Le fils de Néoclès qui a écrasé de ses armes les armes perses, vécut son premier exil dans une ville d’Argolide. Aristide, chassé de sa patrie, s’enfuit à Lacédémone : on n’aurait pu dire laquelle des deux villes avait la primauté. Ayant commis un crime, le jeune Patrocle quitta Oponthe et gagna le sol thessalien. Exilé d’Hémonie, c’est près de l’onde de Pirène que se retira celui sous la conduite duquel la carène sacrée parcourut les eaux de Colchide. Cadmus fils d’Agénor quitta les remparts de Sidon pour bâtir des murailles dans un meilleur endroit. Tydée, fuyant Calydon, vint chez Adraste, et un sol cher à Vénus recueillit Teucer ».

9) *Trist.*, I, 5, 57-62 :

*Pro duce Neritio, docti, mala nostra, poetae,
scribite: Neritio nam mala plura tuli.
Ille breui spatio multis errauit in annis
inter Dulichias Iliacasque domos :
nos freta sideribus totis distantia mensos
detulit in Geticos Caeraris ira sinus.*

“Au lieu du roi du Nérite, doctes poètes, écrivez mes malheurs : car j’ai enduré plus de malheur que le Néritain. Lui, il a erré de nombreuses années dans un espace réduit, entre les demeures de Dulichie et celles d’Ilion ; moi, j’ai parcouru des mers que séparent tous les astres, et la colère de César m’a déporté sur les côtes gétiques ».

10) *Pont.*, I, 4, 27-40 :

*Aspice, in has partis quod uenerit Aesone natus,
quam laudem a sera posteritate ferat.
At labor illius nostro leuiorque minorque est,
si modo non uerum nomina magna premunt.
Ille est in Pontum Pelia mittente profectus
qui uix Thessaliae fine timendus erat :
Caesaris ira mihi nocuit, quem solis ab ortu
solis ad occasus utraque terra tremat.
Iunctior Haemonia est Ponto quam Roma Sinistro*

st breuius quam nos ille peregit iter.

(...)

*Nos fragili ligno sulcauimus aequor,
quae tulit Aesoniden, densa carina fuit.*

*Nec mihi Tiphys erat rector, nec Agenore natus
quas fugerem docuit quas sequererque uias...*

« Vois quelle gloire, au motif qu'il est venu dans ces contrées, le fils d'Eson détient de la part de la lointaine postérité. Pourtant ses épreuves furent plus légères et moindres que les miennes, si du moins les grands noms n'étouffent pas la vérité. Il est parti dans le Pont envoyé par Pélias, qui était à peine redouté dans les limites de la Thessalie ; moi c'est la colère de César qui m'a perdu, lui devant qui tremblent, du lever au coucher du soleil, les deux parties du monde. L'Hémonie est plus proche que Rome du Pont Gauche, et il a parcouru une route plus courte que moi... Moi, j'ai sillonné la mer immense sur un fragile morceau de bois ; c'est une solide carène qui a porté l'Esonide. Je n'avais pas Tiphys pour pilote, ni le fils d'Agénor pour m'enseigner les routes à éviter et les routes à suivre... »